

CONSEIL MUNICIPAL

Séance n°13 du 24 MARS 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 18 mars 2016

Date d'affichage : 18 mars 2016

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 28

L'an deux mil seize, le vingt quatre mars, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison de l'Education, des Loisirs et de la Culture, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUËN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUËN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, M. Hussen KEBE, Mme Isabelle THENON, M. Yves RIPOCHE, Mme Sandra POPIELUCH-NGUYEN, Mme Chantal de SARAN, M. Didier DAGUE, M. Pascal ANDRIOT, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, Mme Sophie MATHARAN, M. Mathieu UHL, M. The Hung PHAM, M. Christophe LHARDY, Mme Emmanuelle AVERTY, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Dominique LETERME, M. Amar HADDOU.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Alain WURTZ	avait donné pouvoir à M. Didier DAGUE
Mme Linda HELLA	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE
Mme Maryeme BOUSLAM	avait donné pouvoir à Mme Elvira JAOUËN
Mme Joëlle COLLET	avait donné pouvoir à Mme Sarah BERREGHIS

Était absent :

M. Philippe MAILLARD

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Pascal ANDRIOT a été désigné secrétaire de séance.

La Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2016-01 à 2016-012)

02 – Action sociale en direction des agents : adhésion au CNAS

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 28 voix pour**, :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de la collectivité au CNAS
- autorise Madame la Maire à signer la convention d'adhésion au CNAS à compter du 1^{er} janvier 2016
- désigne Madame la Maire comme représentante de l'assemblée des élus appelé « délégué local élu »
- autorise Madame la Maire la Maire à désigner un représentant du collège des bénéficiaires appelé « délégué local agent ».

03 – Schéma de mutualisation de l'agglomération de Cergy-Pontoise

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 28 voix pour**, se prononce favorablement sur :

- l'adoption du Schéma de mutualisation du territoire de l'agglomération de Cergy-Pontoise,
- la désignation de Monsieur Pascal HOUEIX comme le représentant de la commune au Comité de Suivi du Schéma de Mutualisation.

04 – Vote des taux 2016

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 24 voix pour et 4 abstentions (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD)**, décide de reconduire les taux de fiscalité directe appliqués depuis 2008 pour l'année 2016 comme suit :

Taxe d'habitation :	11,20 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :	18,05 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	50,00 %
TEOM :	8,12 %.

05 – Vote du budget primitif 2016

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 24 voix pour et 4 contre (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD)**, adopte le budget primitif 2016.

06 – Subventions aux associations 2016

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 26 voix pour, et 2 non participations (Mme Chantal de Saran, M. Mathieu UHL)**, se prononce favorablement sur les montants et le versement des subventions présentées en séance.

07 – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 28 voix pour**, autorise Madame la Maire à :

- solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR à hauteur de 40 % du coût opération HT,
- signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement de travaux,
- solliciter une autorisation de démarrage anticipée des travaux avant notification.

08 – Programme Local de l'Habitat 2016-2020

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 28 voix pour**, se prononce favorablement sur le Programme Local de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

09 – Foncier communal : bornage de la parcelle HV 183 située au 13 rue du Maréchal Leclerc

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, par 26 voix pour et 2 abstentions (Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD)**, se prononce favorablement sur l'opportunité du bornage de la parcelle HV 183 et le redécoupage tel que proposé.

10 – Foncier communal : vente du bien situé au 13 rue du Maréchal Leclerc

Le Conseil Municipal, à la majorité, par 24 voix pour et 4 contre (Mme Joëlle COLLET, Mme Sarah BERREGHIS, Mme Lydie VANTORNOUT, M. Franck TIROUARD), se prononce favorablement sur la vente du bâtiment ayant accueilli la halte garderie, en l'état, au prix de 202 500 € et autorise Madame la Maire à signer les actes afférents à cette cession.

11 – Foncier communal : vente d'une partie de mur sur le terrain Fleury

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 28 voix pour, se prononce favorablement sur la vente d'une partie de mur en l'état au prix de 310 € et autorise Madame la Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents y afférents.

12 – Foncier communal : vente des lots n°2 et n°4 du lotissement Fleury

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 28 voix pour, se prononce favorablement sur la vente du lot n°2 au prix de 150 000 €, du lot n°4 au prix de 121 100 € et autorise Madame la Maire à signer les actes afférents à ces cessions.

13 – Implantation d'un distributeur automatique de billets au centre commercial de la Louvière

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 28 voix pour, se prononce favorablement sur l'achat d'un local à titre gracieux par la commune, sur la mise à disposition gratuite par convention à la société générale et autorise Madame la Maire à signer tous les actes afférents à cette affaire.

14 – Aménagement de l'aire de jeux des Bergeronnettes : mise à disposition d'un terrain par convention pour la création d'un terrain de pétanque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité par 28 voix pour, se prononce favorablement sur le projet de convention de mise à disposition et autorise Madame la Maire à la signer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h30.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*